

19/07/2022

Communiqué de presse

Avis de Parution, Céreq Bref 425

La crise sanitaire a fait décoller le télétravail

Si en 2017, moins d'un salarié sur dix déclarait pratiquer le télétravail, ce dernier s'est imposé lors des périodes de confinement, et semble voué à s'installer durablement dans les pratiques. Son accroissement inédit a bouleversé les modes d'échanges professionnels reconnus comme élément clé dans le développement des compétences. À partir de l'enquête Impact menée en 2021, ce Céreq Bref livre un portrait de ces télétravailleurs, et observe les changements intervenus pendant la crise dans les façons d'échanger, de se former et d'apprendre au travail.

#1 - Plus de quatre salariés sur dix en télétravail entre mars 2020 et mai 2021

- Pour 40 % d'entre eux, c'est une nouveauté. Ces « **nouveaux convertis** » sont le plus souvent des femmes, majoritairement plus diplômés et travaillant dans de grandes entreprises des secteurs des activités financières, d'assurances ou immobilières.
- Les « **aguerris** » représentent 27 % des télétravailleurs. Plus souvent des hommes et très diplômés, ils sont cadres et exercent souvent dans de grandes entreprises de l'information et de la communication. Ils sont tous très familiers des technologies de l'information et de la communication (TIC).
- Les « **exceptionnels** » comptent pour 18 % des télétravailleurs. Plus de huit sur dix ont découvert le télétravail lors du premier confinement (mars – mai 2020) mais n'ont pas renouvelé l'expérience lors du second. 37 % d'entre eux estiment leur activité comme non-télétravaillable. Ce sont plutôt des hommes professions intermédiaires, plutôt âgés et travaillant plus souvent dans des entreprises de taille moyenne (20 – 250 salariés).
- Enfin les « **occasionnels** » (15 %) dont la majorité a découvert et pratiqué de façon peu intensive le télétravail, sont majoritairement des femmes moins diplômées que la moyenne et occupent des postes d'employées qualifiées.

#2 - Les enjeux du développement des compétences au temps du télétravail

- Automatiquement, le télétravail exige des compétences numériques dont ont manqué, plus que les autres, les « occasionnels » et les « nouveaux convertis » pour bien faire leur travail (respectivement 15 % et 17 % contre 8 % pour les autres télétravailleurs).
- Ce sont les salariés les plus habitués au télétravail et à l'utilisation des outils numériques qui ont le plus de chances de suivre une formation dans le numérique. 30 % des « aguerris » en ont suivi une contre 20 % des autres télétravailleurs. Trois quarts de ces formations au numérique ont été dispensées à distance.
- Les temps d'apprentissages informels issus des discussions entre salariés ont été réduits avec le télétravail. Les télétravailleurs ont moins de chances que les autres d'accroître leurs compétences auprès de leurs collègues.
- Si l'organisation du travail était propice aux dialogues avant la crise, alors les télétravailleurs ont plus de chances de poursuivre des échanges à distance. C'est particulièrement le cas des « nouveaux convertis » dont 42 % estiment avoir plus échangé avec leurs collègues en 2020 (contre 32 % pour l'ensemble des télétravailleurs).

Le télétravail s'inscrit dans une dynamique de transition numérique croissante. Cela se traduit par une capacité accrue des salariés à travailler à distance, à échanger, à se former et à investir des espaces virtuels. Son développement inéluctable, même cantonné à certaines tâches, interroge la

façon d'accompagner au mieux ces salariés dans le développement de leurs compétences. L'auteure rappelle en effet l'importance de l'organisation du travail, avec la mise en place de temps et d'espaces de travail collectif en présentiel, comme levier essentiel pour favoriser les apprentissages des télétravailleurs.

[Comment garantir le développement des compétences en télétravail ?](#)

Marion Lambert

Céreq Bref n°425, 2022, 4p.

Les dernières publications du Céreq

Céreq Bref 424 - [La crise sanitaire suffit-elle à expliquer les souhaits de réorientation des jeunes ?](#)

Céreq Bref 423 - [La transition écologique au travail : emploi et formation face au défi de l'écologisation](#)

Céreq Bref 422 - [Enquête 2020 auprès de la Génération 2017. Des parcours contrastés, une insertion plus favorable, jusqu'à...](#)

Céreq Bref 421 - [Le digital choisit la formation en situation de travail, catalyseur d'innovation](#)

Les derniers podcasts du Céreq

Les analyses des experts du Céreq, sont désormais disponibles en #podcast, où chaque étude vous est racontée en 5 minutes. [Retrouver tous les épisodes >](#)

Les podcasts du Céreq sont aussi disponibles sur :



En cas de reprise du communiqué, merci de citer le nom des auteurs et le de la publication.



Céreq
Depuis 1971 |

Établissement public national sous la tutelle du ministère en charge de l'Éducation et du ministère en charge de l'Emploi.

Le Céreq a pour mission de mieux connaître et comprendre les liens entre formation, travail et emploi. Depuis sa création en 1971, il construit des dispositifs d'enquêtes statistiques originaux ; conduit des études et des travaux de recherche ; et contribue dans son champ à l'évaluation des politiques publiques.

+ d'infos & tous les travaux

www.cereq.fr



Contact presse : PIERRE HALLIER

pierre.hallier@cereq.fr

+33 (0)4 91 13 28 48